

Allocution du président de RESAM lors du Congrès 2014



Régnald Bernier

Président du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec

éditorial

« Distingués invités, partenaires, membres des groupements forestiers, mes chers amis.

Merci de tout cœur de vous être déplacés en si grand nombre ce soir. C'est avec admiration qu'encore une fois, je constate à quel point notre réseau est fort et uni. Depuis plus de 40 ans, les groupements forestiers ont su se renouveler et s'adapter aux changements. Peu d'organisations forestières peuvent s'enorgueillir d'exister depuis si longtemps. Nous oui! Et nous avons pu le faire grâce au soin que nous avons mis à préparer notre relève, tant chez nos travailleurs que chez nos contracteurs

«En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant!» disait Mandela, alors, mes confrères, plus que jamais scintillons! Nous le devons à ceux qui se sont battus à nos débuts, nous le devons surtout à ceux qui nous suivront.

Soyons fiers de notre reconnaissance. Faire demi-tour est une mauvaise manière de poursuivre un voyage. Notre modèle d'affaires est sous contrôle et démontre hors de tout doute notre capacité à demeurer l'acteur privilégié de la mise en valeur de la forêt privée.

La tâche ne sera pas facile c'est évident! Qu'advient-il du programme,

n'était plus admissible, qu'il était important de revenir aux fondements du partenariat de la forêt privée. Plus que jamais, nos interventions doivent permettre la création de richesse et non une augmentation de la bureaucratie. Les longues réflexions que nous avons eues nous serviront plus que jamais. Comme on dit : «le savoir est le seul outil de production qui ne soit pas sujet aux rendements décroissants...

À ce moment-ci, il m'apparaît opportun de partager ma vision du travail à faire. Il est impératif selon moi de repenser le système, car celui que nous avons est à la limite de ce qu'il a

volonté de développer la forêt privée est là, nous trouverons une solution, c'est évident!

Par contre, croire que nous pourrions nous en tirer en demandant plus d'argent est utopique. Il faudra faire des efforts, sortir de notre zone de confort. Shultz disait que «l'action est le meilleur moyen contre nos peurs». Soyons actifs, sortons du cadre car Inventer c'est penser à côté!

Une nouvelle approche doit s'orienter sur la création de richesse, principalement sur la production de bois. 4 millions de mètres cubes de bois seront récoltés alors que la possibilité est d'environ 16 millions. Donnons-nous un objectif ambitieux. Est-ce que l'État coupera les vivres à une activité qui créera de la richesse, j'en doute.

Il faut aussi analyser la performance de nos actions. Malheureusement, on l'oublie parfois. Actuellement, pour chaque dollar investi, plus de la moitié sert à encadrer les activités sylvicoles, que ce soit par les agences, par les groupements forestiers ou par le ministère. Si on coupait ce montant à 25%, on pourrait faire presque autant de travaux qu'avec un budget de 33,5M\$!

En ce sens, j'ai apprécié le discours de certains représentants d'agences qui nous disaient que l'objectif n'est pas de soutenir des structures, mais d'aménager la forêt privée. Effectivement, je crois qu'il faut changer des choses, mais à mon tour de sécuriser les agences de mise en valeur. Notre objectif n'est pas de se départir des agences. Il s'agit d'un forum auquel nous tenons. Il faut cependant revoir le modèle de livraison du programme. Cette révision, selon moi, s'articulera autour du rôle et de la responsabilité des ingénieurs forestiers et des groupements forestiers qui, rappelons-le, livre le programme à plus de 75 %.

Plus je parle, plus je comprends que le thème de notre congrès est bien choisi. La relève! Cette relève nous regarde et attend de savoir si nous relèverons ce nouveau défi ou si nous nous bercerons dans l'espoir de ne rien changer. La relève nous pousse à regarder devant et à changer nos façons de faire, à changer la musique. Permettez-moi de reprendre encore une fois les paroles de Nelson Mandela qui, à mon avis sont très pertinentes : «Nous travaillerons ensemble pour soutenir le courage là où il y a la peur, pour encourager la négociation là où il y a le conflit, et donner l'espoir là où règne le désespoir.» C'est ça un groupement forestier!

Merci beaucoup! ➤

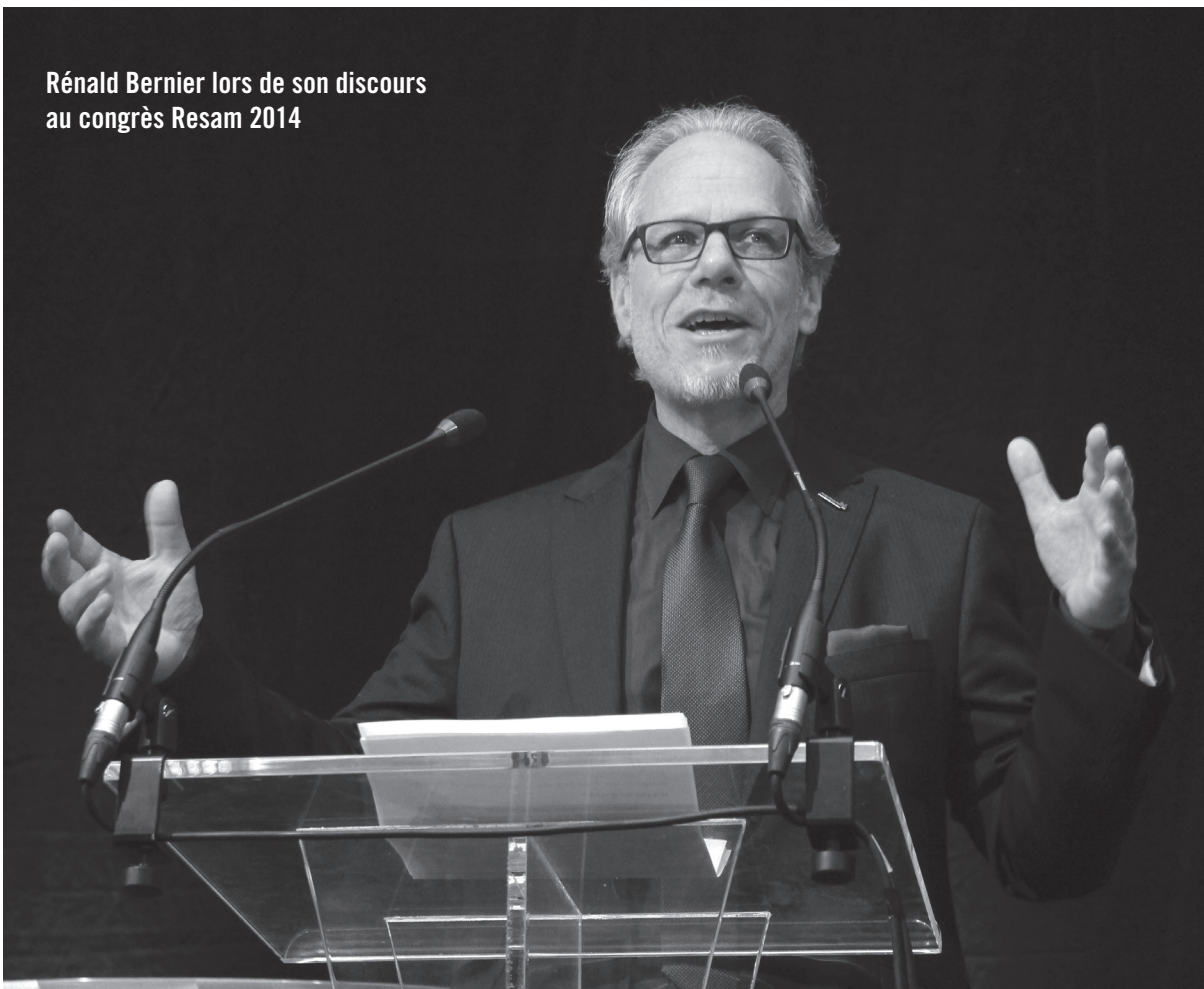


Photo: Guy Lavoie

Régnald Bernier lors de son discours au congrès Resam 2014

et surtout chez nos membres. Félicitations à vous tous.

L'heure n'est pas à jouer à l'autruche, on s'exposerait trop facilement. Après avoir travaillé d'arrache-pied à préparer le Rendez-vous national de la forêt québécoise, force est d'admettre que le contexte budgétaire du Gouvernement nous oblige à changer de cap, il faut faire plus, il faut faire mieux et laissez-moi être clair sur le sujet :

Les groupements forestiers sont le meilleur véhicule afin de garantir à l'État la réalisation de travaux sylvicoles de qualité, une utilisation transparente et efficace des fonds publics et la création de richesse dans les communautés forestières. C'est pour ça que l'on a été constitué, c'est à cause de ça que nous nous sommes développés et c'est pour ça que nous relèverons le défi qui se présente à nous!

du Programme d'investissement sylvicole (PIS), du Programme de création d'emploi en forêt (PCEF)? Je ne le sais pas mais pour paraphraser le Maréchal Foch : «Ne me dites pas que ce problème est difficile, s'il n'était pas difficile, ce ne serait pas un problème!».

Heureusement, la dernière année nous a permis de faire le point sur plusieurs sujets. Le Rendez-vous national sur la forêt québécoise a mis de l'avant la forêt privée. Nous avons fait mettre en place un chantier pour améliorer la livraison du programme de forêt privée.

Nous avons pris cette aventure au sérieux, si bien, qu'un rendez-vous des groupements forestiers a été convoqué. Cette rencontre nous a permis de constater l'importance de la régionalisation dans la gestion de la forêt privée. Elle nous a aussi permis de constater que le statu quo

pu donner. Les conditions qui prévalaient en 1995 ne sont plus celles d'aujourd'hui. Nous faisons face aux plus petits investissements de l'État en sylviculture privée. Nous peinons à trouver des marchés pour notre bois. Les agences de mise en valeur se sont développées selon différents axes. Pendant que certaines décidaient de se coller aux objectifs initiaux, d'autres ont choisi le modèle d'organisation de développement.

Comment donc passer à une autre étape?

Bien sûr, il est inacceptable de constater que les investissements en forêt privée diminuent alors que ceux en forêt publique augmentent. Si le problème réside dans le fait que les investissements sylvicoles en forêt privée proviennent de crédits budgétaires, lions-les aux redevances comme en forêt publique. Si la

